L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.

VENDREDI, 17 JUIN 1887.

PETITES ANNONCES.

A VENDRE.

A VENDRE—Maison encoignure Dauphine et Quartier. Pour informations s'adresser à la pharmacie Griffe, 299 rue Royale.
17 juin—17 18 19 21

DEMANDES.

UN commis-vendeur, muni de bonnes recommandations, désire obtenir un emploi dans une épicerie à la campagne. S'adresser à Jos. Madron, coin Galvez et Esplanade, chez Warner. 15 juin—3f.

A vendre à Biloxi—Des propriétés et des terrains. S'adresser 176 rue Canal.
14 juin—2sem.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Louis Crousseilles.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 21,317—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par François Basile Hernandez, exécuteur testamentaire, de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN,
17 juin—17 22 26

Succession de Thomas Hasam.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 20,901—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Sidney H. Hasam, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier
17 juin—17, 22, 26.

Succession de John Holmes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 20,771—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Gabriel Villeré, administrateur public et administrateur dans cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour
W. J. McGEEHAN, Greffier.
16 juin—16,21 25

Succession de Margaret Van Vrancken

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No. 21,501—Division C—Attendu que Wm A. Van Vrancken a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Margaret Van Vrancken, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
16 juin—16 19 23

Succession de Antoine Carrière.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 11,591—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Olivier Carrière, Exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
16 juin—16,21 25

Succession de B. Lutapi

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 20,549—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Gabriel Villeré, administrateur public et administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour
W. J. McGEEHAN, Greffier.
16 juin—16 21 25

Succession de William H. Wood

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 19,991—Division F.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Corinne Elizabeth Howell Wood, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
16 juin—16 21 25

Succession de George M. Moudage

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 20,108—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Henry Smith, tuteur administrateur, de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
11 juin—11 16 21

Interdiction de William George Fagan

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 10,124—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Matthew Ward, curateur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
8 juin—8 13 17

Succession de Joseph Asher

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,440—Division C.—Attendu que Mme Lena [illegible] veuve de Joseph Asher, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Joseph Asher, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
14 juin—14 1.,23

AVIS AUX CREANCIERS.

Ferrari & Pennachio vs leurs créanciers

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 19,845—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Thomas Duff, syndic dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
11 juin—11 16 20

John H. Fredericks vs ses créanciers

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 17,090—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par A. E. Lacoste, syndic dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
11 juin—11 16 20

P. Richters vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 20,595—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Henry Turner, syndic de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
11 juin—11 16 20

Michel Tortorich vs ses créanciers

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 20,588—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Thomas Duffy, syndic de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
11 juin—11 16 20

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Dennis Cloney vs. ses créanciers—No 21,438—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Dennis Cloney soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Samson Levy, notaire en cette ville le 20ème jour de juin 1887, à 11 heures A. M. dans le but de nommer un syndic et de considérer toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans 6 juin 1887
(Signé) A. L. TISSOT, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, député greffier.
9 juin—3f en 10

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—Frank Tardo vs. ses créanciers—No 21,481—Division C—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Frank Tardo soit et est acceptée par la cour pour le bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une réunion desdits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Chas Kelle, notaire en cette ville, VENDREDI 24 juin 1887, à 11 h. A. M. dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, de nommer un syndic et de voter sur toutes autres affaires qui pourrient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens dudit pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 10 juin 1887.
(Signé) F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député greffier
11 juin—3f en 10

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN DEMI-MILLION DISTRIBUÉ.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature en 1868 dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.
La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et reconnue par la présente Constitution de l'Etat adoptée le 2 décembre 1879.
Ses Grands Tirages à Numéro Simple auront lieu tous les mois **et ses Grands Tirages Semestriels ont lieu tous les six mois (Juin et Décembre).**

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande bonne foi, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac simile de nos signatures.

[signatures]

COMMISSAIRES.

Grand Tirage à Numéro Simple,

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI, 12 JUILLET 1887.

GROS LOT: $150,000

AVIS.—Billets $10 seulement, DEMI-BILLET $5, CINQUIEME DE BILLET $2, DIXIEME DE BILLET $1.

LISTE DES LOTS:

1 Gros lot de $150,000		$150,000
1	de 50,000	50,000
1 Lot de	20,000	20,000
2 Lots de	10,000	20,000
4 Lots de	5,000	20,000
20 Lots de	1,000	20,000
50 Lots de	500	25,000
100 Lots de	300	30,000
200 Lots de	200	40,000
500 Lots de	100	50,000

LOTS D'APPROXIMATION:

100 Lots d'approximation	$300	$30,000
100	200	20,000
100	100	10,000
1000	50	50,000
2,179 Lots s'élevant à		$535,000

Pour les Clubs ou toute autre information s'adresser au soussigné. Votre écriture devra être distincte et la *signature lisible*. On aura un service plus rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant votre adresse en plein.
Remises par Postal Notes, Express Money Order, ou change de New York, dans des lettres ordinaires. Monnaie courante par l'Express (à nos frais). Adresser à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser vos lettres enregistrées à
la New Orleans National Bank, New Orleans, La

RAPPELEZ-VOUS que la présence des généraux Beauregard et Early, qui sont chargés des tirages, est une garantie de la parfaite loyauté qui préside à la distribution des lots. Les chances sont égales pour tous. Personne ne saurait prévoir le numéro qui tire un lot.
RAPPELEZ-VOUS que le paiement de tous les lots est GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, et que les billets sont signés par le président d'une institution dont les droits, inscrits dans une charte, sont reconnus par les tribunaux les plus élevés. Défiez-vous donc des contrefaçons et des plans anonymes.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée dans le Premier District. Pour effectuer un partage.
Mark A. Diamond vs Amélia Diamond

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 20,193—En vertu d'un jugement rendu le 17 mai 1887 et signé le 23 mai 1887 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, pour opérer un partage, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 28 juin 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—
Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Poeyfarre, Delord, Annonciation et Foucher et désigné par le No. 47 et mesurant 25 pieds 9 pouces et 6 lignes de face à la rue Poyefarre sur une profondeur d'à peu près 124 pieds 9 pouces et 1 ligne sur le côté le plus près de la rue Annonciation et 124 pieds 8 pouces sur le côté le plus près du lot No. 46 et borné dans le fonds par une allée en commun de 8 pieds de largeur sur laquelle il a une façade de 25 pieds 10 pouces.
Conditions—Un tiers comptant et le reste à un et deux ans de crédit avec huit pour cent d'intérêt, garanti par hypothèque, etc., et les clauses usuelles, etc., etc.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
26 mai—26—juin 2. 9, 16, 23, 28.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'un cheval, buggy, wagon, bois de charpente, etc., comptes ouverts, etc.
Drake & Marks vs leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 19,266—En vertu d'un ordre de vente, daté du 7 juin 1887, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le SAMEDI, 18 juin 1887, rue Dryades No 293, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite à savoir:
1 cheval sorel, un wagon à ressorts et à quatre roues, un buggy avec capote, un lot de bois de charpente et des matériaux à construction de seconde main.
Aussi en la même occasion et et au même endroit: un lot de comptes ouverts.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans, et Syndic dans l'affaire ci-dessus.
8 juin—8,11 15 18.

ANNONCE JUDICIAIRE.

James Simeon vs. Mlle M. A. Gardiner.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 20,663—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à l'enchère public, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI 14 juin 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
1. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Dumaine, Miro, Tonti et St. Philippe, désigné par le numéro Un sur un plan de Louis H. Pilié, voyer de ville, en date du 17 me jour de janvier 1859 et déposé en l'étude de Eusèbe Bouny, notaire en cette ville. Le dit lot forme l'encoignure des rues Dumaine et Miro et mesure, au pied américain, trente (30) pieds de face à la rue Dumaine sur une profondeur de et de face à la rue Miro de cent (100) pieds, entre lignes parallèles.
2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent, situé dans le même district que la propriété ci-dessus décrite dans l'îlet borné par les rues Dumaine, Tonti, Ste. Anne et Miro et mesure trente trois (33) pieds huit (8) pouces et trois (3) lignes de face à la rue Dumaine sur une profondeur de cent (100) pieds et de face à la rue Tonti conformément à un plan particulier en l'étude de A. Mazureau, ancien notaire en cette ville.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Sherif Civil de la paroisse d'Orléans.
12 mai—12,19 26—2,9,14 juin.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Sophia Quibberman vs. Katharina Nienmuller.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 21,096—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville le MARDI, 28 juin 1887, à midi des propriétés ci-après décrites, à savoir:
Premièrement—Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville dans le carré d'îlet borné par les rues Ste Marie, Religieuses, Rousseau et Felicite, et designé par le No six, sur un plan dressé par Hugh Grant, voyer, le 31 mai 1847, déposé en le bureau de L. R. Kenny, notaire. Ledit terrain mesure environ vingt six pieds onze pouces de façade rue Ste Marie entre les rues Religieuses et Rousseau, sur cent vingt sept pieds dix pouces six [illegible] et demie lignes, entre parallèles—mesure américaine.
Deuxièmement—Un morceau de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, les droits, privilèges et dépendances qui en font partie, dans le carré d'îlet ci-dessus décrit et mesurant environ sept pieds dix pouces et six lignes, plus ou moins, de façade rue Rousseau, entre les rues Felicite et Ste Marie, sur une profondeur d'environ cinquante trois pieds, trois pouces, sept lignes, plus ou moins, et est contigu dans le fond au terrain précédemment décrit.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
27 mai—27 juin 3 10 17 21 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de quatre lots de terre de valeur et améliorations dans le Sixième District.
Cornelia B. Graham vs Vincent Asbury.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,167—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley dans le Premier District de cette ville, le MARDI 21 juin 1887 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Quatre certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, circonstances, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Coliseum, anciennement Plaquemine, Chestnut, Soniat et Dufossat et désignés comme lots numéros quatorze, quinze, seize et dix-sept de l'îlet numéro trente-huit sur un plan du faubourg Avart, dressé par W. Forsher, voyer et déposé dans l'étude de C. T. Ledier, ancien notaire en cette ville. Les dits lots se touchent et les lots numéros quatorze et quinze, mesurent chacun trente-deux pieds de face à la dite rue Coliseum anciennement Plaquemine et le lot numéro seize mesure trente et un pieds de face à la dite rue Coliseum anciennement Plaquemine et le lot numéro dix sept mesure trente pieds de face à la dite rue Coliseum anciennement Plaquemine sur une profondeur de cent douze pieds à chacun des dits lots entre lignes parallèles. Le lot numéro dix sept forme l'encoignure des rues Coliseum, anciennement Plaquemine et Dufossat.
Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—1 au comptant pour un montant suffisant pour payer la réclamation du plaignant maintenant due, consistant en un billet de trois cents dollars, en date du 20 octobre 1883, payable trois ans après date et portant intérêt à raison de six pour cent par an à partir du jour de la date jusqu'à maturité et huit pour cent par an d'intérêt après maturité, cinq pour cent sur le montant du principal et intérêt sur la réclamation du plaignant d'honoraires d'avocat, quatre dollars de frais de copie d'acte, un dollar pour le certificat d'enregistrement et les frais et charges du procès et la vente et les taxes dues sur la dite propriété.
2. L'acquéreur assumera (jusqu'au montant de son enchère) le paiement de deux certains billets à recevoir, chacun pour la somme de trois cents dollars ($300) tirés par le défendeur à son propre ordre et par lui endossés, datés 20 octobre 1883, payables respectivement quatre et cinq ans après leur date et port et intérêt à raison de six pour cent par an à partir de leur date jusqu'à leur maturité respective et huit pour cent par an d'intérêt après leur maturité jusqu'au paiement final garantis par hypothèque et privilège et lien de vendeur sur la dite propriété concurrente avec la réclamation du plaignant. L'acquéreur assumera toutes les obligations de l'acte original d'hypothèque et vente passé pardevant Andrew Hero, Jr., notaire, le 20 octobre 1883 relativement aux honoraires d'avocat en cas de procès, assurance, etc.
3° Et le reste de l'adjudication s'il y a comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
20 mai—20 27 juin 3 10 17 21

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 21,359—Division "D" sur la déclaration de John McMains demandant pour une monition.
A tous ceux que cela concerne: Attendu que John McMains de la ville de la Nouvelle-Orléans a acheté le 1er juin 1885, à une vente de percepteur de taxes, faite sous l'autorité de l'acte No 82 de l'année 1884, la propriété décrite ci-après.
Un certain lot de terre dans le quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Première, St Denis, Dryades et Deuxième, désigné comme lot No 2, mesurant 29 pieds de face à la rue Première sur une profondeur de 100 pieds pour la somme de $85 et toutes les taxes subséquentes à l'année 1885 et a enregistré sa pétition dans cette Cour demandant une monition. Par conséquent maintenant toutes personnes qui peuvent établir un droit quelconque sur la dite propriété à cause d'informalité dans les avis de procédure, notice ou assessment ou toute autre informalité, sont notifiées de faire valoir leurs raisons dans les trente jours qui suivront cette date pourquoi la dite vente ne serait pas confirmée et homologuée.
Bureau du Greffier Cour Civile de District. Nouvelle-Orléans, 2 juin 1887.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
(Signé) JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député greffier.
3 juin—4f en 30 j.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Henry Grotham vs. Anna Kremer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,104—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 2 juillet 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—
Une portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Royale, Poète, Dauphine et l'Avenue Lafayette désigné par le No. Un, sur un plan dressé par Louis H. Pilié, voyer, le 4 juin 1872, annexé à un acte passé dans le bureau de James Fahey, notaire, le 17 juin 1872 et mesurant d'après le dit plan, en mesure américaine, trente et un pieds et huit pouces de face à la rue Poète, trente et un pieds huit pouces et trois lignes de large dans le fond, sur une profondeur de soixante treize pieds et six pouces sur la ligne la plus rapprochée de la rue Dauphine, et soixante-douze pieds et dix pouces de profondeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue Royale.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
31 mai—juin 7, 14, 21, 28, juil. 2.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Banque des Citoyens de la Louisiane vs. Adrien Bonnet.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 20,540.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 25 juin 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—
Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, circonstances, privilèges et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Moreau ou Chartres, Casacalvo ou Royale et la Paix, le dit lot mesure dix-huit pieds huit pouces de face à la rue Esplanade sur une profondeur de cent pieds.
Ensemble avec les quarante deux actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane qui se trouvent attachées à la dite propriété.
Les bâtisses et améliorations sur le dit lot comprennent une maison en briques à trois étages, avec varandah sur la façade, No57 rue de Esplanade, dépendances, etc.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant pour payer la réclamation du demandeur, savoir: la somme de deux cent dix dollars avec 10 pour cent d'intérêt à partir du 1er novembre 1882 jusqu'à paiement; en outre, une somme de cinq cent quatre dollars, montant de contributions des dites actions avec 8 pour cent d'intérêt par an sur quatre-vingt-quatre dollars à partir du 1er décembre 1881; 8 pour cent d'intérêt par an sur quatre-vingt-quatre dollars à partir du 1er décembre 1882; 8 pour cent d'intérêt par an sur quatre-vingt-quatre dollars à partir du 1er décembre 1883; 8 pour cent d'intérêt par an sur quatre-vingt-quatre dollars à partir du 1er décembre 1884; 8 pour cent d'intérêt par an sur quatre-vingt-quatre dollars à partir du 1er décembre 1885; et 8 pour cent d'intérêt par an sur quatre-vingt-quatre dollars à partir du 1er décembre 1886. L'acquéreur assumera en outre le reste du montant dû sur les actions, savoir: Trois mille deux cent soixante-seize dollars. La propriété restera hypothéquée spécialement pour garantir la dette ci-dessus; il assumera aussi toutes les obligations d'un actionnaire de la dite banque pour les dites quarante deux actions. La balance, s'il y en a une, sur le prix de l'adjudication, comptant.
THOMAS DUFFY
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
24 mai—24,31—juin 7.14,21,25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Henry Grotham vs Anna Kremer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No. 21,105.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 2 juillet, 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un lot de terre avec les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet numéro quatre borné par les rues Chartres, Enghien, Royale et Port, mesurant trente six pieds six pouces de face à la rue Chartres sur une profondeur de cent pieds.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
31 mai—31—juin 7,14 21 28—juillet 2

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Actions du Union Sanitary Excavating Company.

Ustensiles de cuisine, meubles de maison, etc.

Succession de Geo. H. Engelbrecht.

No 21,280.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur—Bureaux No 46 rue Royale—MARDI 21 juin 1887 à midi et demi, il sera vendu à l'encan à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre Gravier et Natchez en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 9 juin 1887 pour le compte de la susdite succession—
12 actions du fonds capital du Union Sanitary Excavating Company of New Orleans.
Aussi
En vertu du même ordre il sera vendu au No 46 rue Royale entre Bienville et Douane à 10 heures A. M.—
Un assortiment de meubles de maison, ustensiles de cuisine, etc.
Conditions—Comptant. 10 juin—

PAR J. V. GOURDAIN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Auguste Paul, Peter Odenwald vs. Henriette Odenwald et als.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E. No 21,443.

Vente pour opérer un partage entre héritiers.

PAR J. V. GOURDAIN encanteur. Bureau No 70 rue Bienville—SAMEDI 2 juillet 1887, à midi à la Bourse d'Encan de l'Arcade rue Magazine entre les rues Natchez et Gravier en vertu d'un jugement de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, rendu le 17 mai 1887 et signé le 23 mai 1887, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, savoir:
Un terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No 4 du carré d'îlet No 21 borné par les rues Galvez, Bienville, Miro et Conti, mesurant 27 pieds 4 pouces de façade rue Galvez sur 118 pieds 1 pouce de profondeur entre lignes parallèles, conformément à un plan de A. D'Hemécourt, daté du 16 juillet 1853 et déposé en l'étude de T. Guyol, ancien notaire. Cette propriété est celle qu'avait acquise par achat M. Louis Mathe, ainsi qu'il appert d'un acte passé devant E. J. Kerr, ancien notaire en date du 25 mars 1874.
Conditions—Comptant. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1887 en sus du prix de l'adjudication, et fera un dépôt de 10 pour cent comptant sur les lieux de la vente.
L'acte de vente pardevant M. A. Ducros, notaire, aux frais de l'acquéreur.
4 juin—11 18 25 juil 2 9

PAR WARREN HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAR WARREN HOMES encanteur—MERCREDI, 29 juin 1887, à 2 heures p. m. à la Bourse d'Encan Arcade, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District rendu le 27 mai 1887 dans l'affaire intitulée succession de H. M. & L. M. Hyams dossier No 359 de la dite Cour, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété suivante, à savoir:
Un morceau de terre dans la paroisse Rapides dans un Etat étant le quartier sud-ouest du quartier sud-ouest de la section 1, township 5, nord du range 1, ouest du district des terres nord de la Rivière Rouge, contenant 38 59/100 acres.
28 mai—1 f par sem pendant 30 jrs.

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles. Meubles. Meubles.

David Glover vs Rudolph Geibermann

PREMIÈRE COUR DE CITÉ de la Nouvelle Orléans, No 12,638—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans je procéderai à la vente à l'encan, le MARDI, 28 juin 1887 à 10 heures du matin, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
A mon entrepôt, rue Ste Anne, entre Royale et Chartres.
Un bel assorti de meubles de maison, comprenant un ameublement de salon de valeur, bibliothèque, porte chapeaux, réfrigérateur, etc. conformément à un inventaire déposé à mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant sur les lieux
THOMAS DUFFY.
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
17 juin—17 24 28

N. O. & N. E. R. R. Co. vs B. P. Lanseig, Jno Jones & N. A. Lucas in solido.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans, No 12,535—En vertu d'un writ de fieri facias contre B. P. Lanseig, à moi adressé par l'Honorable T. R. Rozier, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, rue Presse, près de la rue Urquhart, Troisième district, JEUDI, 23 juin 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un lot de bois de construction d'après inventaire enregistré en mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci-dessus, numerotée et intitulée.
Conditions—Comptant sur les lieux
FENDEL HORN,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
14 juin—14 19 23

Thomy Lafon contre Mme G. Carleton.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans.—No 9,367—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt No 90 Passage de la Bourse, entre Conti et Bienville, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 25 juin 1887, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un lot de meubles de maison, d'après un inventaire enregistré en mon bureau, saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
ALFRED BARNES,
Constable de la Deuxième Cour de Cité.
14 juin—14, 21, 25.

Charles Willibald vs Harriet Ware, femme de Saml. Brown, autorisée.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-Orléans—No. 12,604—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. T. R. Rozier, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasin, entre Gravier et Natchez Alley, le VENDREDI, 17 juin 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Cypress, Florida Landing ou Julie, Johnson et Prieur, désigné comme le lot No 18, conformément à un plan fait par C. A. Heddin, voyer, le 5ème jour de mars, 1849, et déposé à l'étude de D. J. Ricardo, ancien notaire en cette ville, aussi sur un plan dressé par A. Deittle, Jr., voyer, en date du 13 novembre, 1880. Une copie du dit plan est annexé à un acte de vente de la succession de Mme Louisa Daly à Mme Julia A. Reddix, passé pardevant W. J. Castell, ancien notaire en cette ville, daté du 16 janvier, 1882, et mesurant, au pied américain, conformément au dit plan, 27 pieds de face à la rue Cypress, sur une profondeur de 115 pieds entre lignes parallèles. Les mesures conformément au dit plan de Deittle. Étant plus ou moins, ensemble avec tous les droits, voies, avantages et dépendances qui y appartiennent.
Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FENDEL HORN.
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans
18 mai—25—juin 1 5 13 17

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS P. GUINAULT.

VACHERIE.

Succession de Jean Pierre Saloy—No. 21,398.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur.—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—LUNDI, 27 juin 1887, il sera vendu, à midi, à la résidence du défunt, rue de la Commune, entre les rues Napoléon et Salomon, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 15 juin 1887—
29 vaches laitières, plusieurs avec veaux, 1 taureau, 2 chevaux, 2 mulets, 2 charrettes à lait, 2 ditto à provisions, bidons, barnais, baquets et tous les ustensiles de la vacherie.
Aussi—50 têtes de volailles, 4 truies avec petits et meubles de maison.
Conditions—Comptant sur les lieux.
16 juin—16 21 26

Jolie résidence en briques à étage rue Dauphine No. 191 entre les rues Ste-Anne et Dumaine.

Succession de Louis Riera.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No. 20,973.

PAR JAS P. GUINAULT, Encanteur.—Bureau Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 2 juillet 1887, il sera vendu à midi à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans en date du 24 mai 1887—
La propriété suivante appartenant à la susdite succession, savoir:
Un certain lot de terre situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Dauphine, Bourgogne, Dumaine et Ste. Anne. Lequel lot de terre mesure 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Dauphine sur 128 pieds 7 pouces de profondeur. Ensemble une jolie résidence en briques à étage, ayant au rez-de-chaussée un grand vestibule, salon double avec porte à coulisse et deux belles cheminées en marbre, au-dessus quatre chambres à coucher, galeries devant et derrière. Une autre bâtisse en briques à étage ayant cinq chambres, hydrant, lieux d'aisance, cour carrelée, etc., etc. Le tout d'après plan qui sera exposé à la Bourse.
Conditions—Un tiers comptant et la balance à 1 et 2 ans de crédit, en billets portant hypothèque et 8 pour cent d'intérêt par an du jour de l'adjudication jusqu'à parfait paiement, avec toutes les clauses pénales d'usage, honoraires d'avocat fixés à 5 pour cent et le transfert de police.
L'acquéreur paiera en sus du prix de vente les taxes pour l'année 1887.
Un dépôt de 10 pour cent comptant sur le prix de l'adjudication sera exigé de l'acquereur.
Acte de vente pardevant Eusèbe Bouny, notaire.
28 mai—28—juin 4 11 18 25—juillet 2

Deux ilets de terre situés à Alger et un banc à l'Eglise du Christ.
Vente de syndic.

James A. Renshaw vs. ses créanciers.
No 20,268—Cour Civile de District—Division A.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI 2 juillet 1887, il sera vendu à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 26 mai 1887—
1° Un banc à l'église du Christ.
2° Un ilet de terre situé dans le Cinquième District de cette ville, renfermé par les Avenues Pacific, Atlantic et les rues De Armas et Decatur, et mesurant 322 pieds 3 pouces 2 lignes de face aux Avenues Atlantic et Pacific, 214 pieds 4 pouces de face aux rues De Armas et Decatur.
3° Un ilet de terre situé dans le même District, renfermé par les Avenues Pacific, Elmire, les rues Decatur et Newton lequel ilet de terre mesure 322 pieds 3 pouces 2 lignes de face à l'Avenue Pacific et à la rue Elmire 247 pieds 4 pouces de face aux rues Decatur et Newton.
Conditions—Comptant.
Actes de vente pardevant Omer Villeré, notaire aux frais des acquéreurs y compris les taxes pour l'année 1887.
28 mai—28—4 11 18 25—2 juil.

Résidence encoignure des rues Annonciation et Ste. Marie, désignée sous le No 123 rue Ste. Marie.

Vente pour effectuer un partage.

Alexandre Theriot vs. Pierre Frasal, tuteur de Alfred Daniel Boyer.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 21,353.

PAR JAS. P. GUINAULT encanteur Bureau coin de Bienville et Passage de la Bourse—En vertu d'un jugement de l'Honorable Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, rendu dans l'affaire ci-dessus le 6 juin 1887 et aussi, conformément à un ordre ou décret du même juge dans la même affaire le 10 juin 1887 homologuant les procédures d'une assemblée de famille, je procéderai à la vente publique à l'encan, le SAMEDI 16 de juillet 1887 à midi à la Bourse d'Encan Arcade rue des Magasins entre les rues Gravier et Natchez la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un lot de terre d'encoignure situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet renfermé par les rues Annonciation, Ste. Marie, St. André et Laurel, lequel lot forme l'encoignure des rues Ste Marie et Annonciation et mesure 28 pieds de face à la rue Ste. Marie sur une profondeur et façade à la rue Annonciation de 123 pieds 10 pouces 5 lignes ensemble une résidence en bois désignée par le No 123 rue Ste Marie. Le tout d'après le plan qui sera exhibé à la Bourse.
Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance à 1 et 2 ans de crédit en billets de l'acquéreur portant 8 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement et garantis par hypothèque et privilège de vendeur.
L'acte de vente pardevant Jas Fahey, notaire aux frais de l'acquéreur lequel acte contiendra toutes les clauses d'usage relatives aux taxes, 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès, pour le recouvrement des billets, assurance et transfert de police et la clause du non aliénando. Les billets devront être divisés par coupons à la convenance des parties intéressées. Les taxes pour l'année 1887 seront assumées par l'acquéreur en outre et en sus du prix d'adjudication. Un dépôt de 10 0/0 sera exigé de l'acquéreur au moment de l'adjudication sur le montant de la vente.
11 juin—11 18 25—2 9 16 juil

PAR MATHER & HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété de valeur dans le Premier District.

Propriété cottage à deux corps de logis, No 291 rue Dryades.

Dans l'affaire de W. H. Lewis Jr. vs. W. H. Lewis Sr. et als.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossier No 19,413

A l'encan.

PAR MATHER & HOMES—Warren Homes, Encanteur—Bureau No 9 rue Carondelet—SAMEDI 2 juillet 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasins, entre Gravier et Natchez Alley, en vertu et conformément à un jugement rendu le 4 février 1887, et signé le 10 février 1887 par l'Hon. Juge F. A. Monroe, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, Dossier No 19,413 dans l'affaire ci-dessus, il sera vendu à l'encan:
Un lot de terre de valeur, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Dryades, Baronne, Calliope et Delord, désigné par le No 25 sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, annexé à un acte passé pardevant Félix de Armas, ancien notaire en cette ville, le 30me jour de janvier 1829 et mesurant au pied français, conformément au dit acte, cinquante trois pieds dix pouces de face à la rue Dryades, sur une profondeur de cent quatre vingt un pieds et trois pouces et demi sur la ligne qui le sépare du faubourg Saulet, sous de quatre-vingts pieds et six pouces de largeur dans le fond séparé par les lots 14 et 15 et — pieds sur l'autre ligne.
Conformément à un plan récemment fait par Williams et Patton voyers, le dit lot de terre mesure au pied américain 57 pieds 4 pouces et 2 lignes de face à la rue Dryades sur une profondeur de 193 pieds 2 pouces et 4 lignes sur le côté près la rue Calliope et 191 pieds 10 pouces sur le côté près la rue Delord et une largeur dans le fond de 78 pieds 11 pouces et 4 lignes, le tout plus ou moins, le dit plan est daté du 29 décembre 1885, est maintenant déposé à l'emplacement de la vente. Les améliorations sont un cottage à deux corps de logis connu comme No 291 rue Dryades.
Cette propriété est maintenant louée à raison de $28 par mois.
Conditions—Comptant en billets des Etats-Unis. Dix pour cent comptant sur les lieux pour lier la vente.
Actes de vente pardevant James Zacharie Spearing, notaire, aux frais de l'acquéreur, incluant les taxes dues en 1887.
1er juin—1 8,15 22 29—2 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de maison, effets mobiliers et action.

Succession de Jos. Preble.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossier No 20,698.

A l'encan.

PAR MATHER & HOMES—Warren Homes, encanteur, Bureau No. 9 rue Carondelet—LUNDI, 20 juin 1887, à 11 heures A. M. à la salle d'encan de E. Curtis, rue Royale, entre Douane et Bienville, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "C", en date du 6 juin 1887, Dossier No 20,698, pour le compte de la susdite succession, il sera vendu—
Un lot de meubles de maison et d'effets mobiliers. Aussi, tous les droits, titres et intérêts de la succession de Jos. Prebe dans une certaine action du stock de la Louisiana Branch Pilots Association. Le tout conformément à un inventaire déposé à la dite cour ci-dessus désignée.
Conditions—Comptant. 6juin—6 au 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage de valeur à double corps de logis, No 761 rue Bourgogne, entre Louisa et Clouet.

Succession de Jacob D. Schmidt, décédé

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossier No 20,248.

PAR MATHER & HOMES—Warren Homes, Encanteur—Bureau No. 9 rue Carondelet,—SAMEDI, 18 juin 1887 à midi, à la salle d'encan Arcade, rue des Magasins entre les rues Gravier et Natchez en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. W. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "D", daté le 12 mai 1887, Dossier No. 20,748, pour le compte de la succession de Jacob D. Schmidt, décédé, il sera vendu à l'enchère publique.
Un terrain de valeur, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Craps, actuellement Bourgogne, Louisa, Clouet et Remparts, désigné par le No. 3 de l'ilet No. 5 et mesurant 30 pieds 6 pouces de face à la rue Craps sur une profondeur de 159 pieds 10 pouces et 3 lignes tous plus ou moins et entre lignes parallèles, mesure américaine et d'après un plan dressé par Stewart et Hoffman, daté le — mai 1887.
Les améliorations comprennent un cottage à double corps de logis connu comme le No. 761 rue Bourgogne.
CONDITIONS—Comptant sur les lieux, il sera exigé un dépôt de 10 pour cent pour lier la vente. Acte de vente pardevant Omer Villeré, notaire, incluant les taxes dues et exigibles en 1887.
18 mai—18, 24—juin 1, 8, 15, 18

Insolvabilité de G. Jaquet.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 13,913—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par John F. C. Waldo, syndic dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
14 juin—14 18 23

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Marie Lee Forsyth, épouse de John W. Black, et John W. Black et autres vs. les Mineurs Charles Henry, Arthur Carter et Ellen Adair Simpson.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C—No. 20,894.

Vente pour opérer un partage.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureaux, 17 rue Carondelet—Le MARDI, 28 juin 1887, à midi, à la Bourse de l'Arcade, rue Magazine, en vertu d'un jugement en partage rendu dans la susdite affaire par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, le 16me jour de mai 1887 et signé le 20 mai 1887, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, savoir:
1° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Covington Landing ou Delord, Remparts, Franklin et Euphrosine, et désigné par le No 325. Il mesure 50 pieds de façade rue Covington Landing ou Delord, sur 208 pieds du côté le plus rapproché de la rue Remparts et 205 pieds de l'autre côté.
2° Un autre terrain et les améliorations qui s'y trouvent, même district et carré d'îlet, désigné par le No 326 et mesurant 50 pieds de façade rue Covington Landing ou Delord, sur 205 pieds de profondeur sur la ligne du côté de la rue des Remparts; et 202 pieds de l'autre côté, mesure américaine.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré des acquéreurs; le reste à un et deux ans de crédit par des billets des acquéreurs souscrits par eux à leurs propres ordres et endossés par eux; billets qui devront être divisés en coupons si on le requiert et datés du jour de l'adjudication et portant intérêt au taux de 8 pour cent par an jusqu'à paiement final. Les actes de vente contenant toutes les clauses usuelles de garantie, celle aussi de non alienando, honoraires d'avocat, 5 pour cent du montant de la vente, assurés en cas de procès pour le recouvrement des billets en partie, capital et intérêt. Les bâtisses devront être toujours assurées contre l'incendie jusqu'au paiement des billets et la police d'assurance transférée et livrée aux détenteurs des dits billets, autre garantie du paiement des billets. Les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes dues et exigibles durant cette année 1887, et un dépôt de dix pour cent comptant sera exigé au moment de la vente.
Les actes de vente pardevant James Fahey, notaire, aux frais des acquéreurs.
27 mai—27—juin 3 11 18 25 au 28

ANNONCE JUDICIAIRE

Maison de résidence en bois à deux étages No 64 rue Jackson, entre Fulton et Rousseau.

Succession de Mme S. D. Bobb.

No 15,834—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey encanteur. Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI 18 juin 1887, à midi à la Bourse d'Encan Arcade rue Magasins, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans signé le 15 avril 1887 il sera vendu à l'encan, la propriété ci-après décrite, savoir:—
La maison de résidence en bois, à deux étages No 64 rue Jackson dans le Quatrième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Jackson, Philippe, Fulton et Rousseau, voici la description du terrain.
1° Le terrain No 12 du dit carré mesure 31 pieds 5 pouces 4 lignes de façade rue Jackson, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.
2° Un morceau de terre adjacent au premier à l'arrière et mesurant 63 pieds 5 pouces à l'arrière du dit terrain No 12 et d'une autre propriété (étant une portion du terrain désigné par le No 16) sur une profondeur égale et entre lignes parallèles de 39 pieds 9 pouces et 4 lignes.
Conditions—Comptant. L'acquéreur assumant en sus de son adjudication le paiement des taxes dues et exigibles en 1887 et un dépôt de 10 pour cent sera exigé au moment de la vente.
Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Geo. C. Preot notaire.
18 mai—18 25—juin 4 11 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de John B. Croquine.

No 15,218 Cour Civile de District paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—JEUDI 7 juillet 1887 à midi à la Bourse d'Encan Arcade rue des Magasins en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans daté le 31 mai 1887 il sera vendu à l'encan, la propriété décrite ci-après.
Deux terrains ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le deuxième District de cette ville dans l'îlet formé par la propriété Foucher, les rues St Patrick, Edmond et Green désignés comme lots No 5 et 6 mesurant chaque 29 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Edmond sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 5 forme le coin des rues Edmond et St. George.
Conditions—Comptant—L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles durant 1887 et déposera 10 pour cent comptant au moment de la vente.
Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant R. H. Dowling esq. notaire.
Aussi en même temps et au même endroit tous les meubles de maison et effets mobiliers de la dite succession, incluant 5 vaches 2 chevaux charrettes voitures, etc. d'après un inventaire enregistré.
Conditions—Comptant.
5 juin—5 11 18 25—juil. 2, 7

ANNONCE JUDICIAIRE

Veuve Susan A. Simpson et autres vs. les enfants mineurs Charles Henry, Arthur Carter, Ida Rebecca et Ellen Adair Simpson, et la mineure Clara G. Dorr.

No 20,893—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A.

Vente pour effectuer un partage.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey encanteur. Bureau No 17 rue Carondelet, MARDI 28 juin 1887 à midi à la Bourse d'Encan Arcade rue Magazine en vertu d'un jugement en partage rendu dans la susdite affaire par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans le 16me jour de mai 1887, et signé le 20me jour de mai 1887 il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, savoir
1. Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans le carré d'îlet borné par les rues Covington Landing ou Delord, Remparts devant Hercules, Burton, actuellement Franklin et Euphrosine. Le terrain est désigné par le No 7 et mesure 50 pieds de face sur Covington Landing ou Delord sur une profondeur de 214 pieds du côté supérieur et 211 du côté intérieur.
2. Un terrain situé dans le même district et carré d'îlet désigné par le No 324. Il mesure 51 pieds de façade rue Covington Landing ou Delord sur 211 pieds de profondeur du côté le plus rapproché de la rue des Remparts et devant Hercules et 208 pieds de profondeur du côté opposé.
Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs le reste à 1 et 2 ans de crédit payable en billets des acquéreurs souscrits par eux à leurs propres ordres et en dossés par eux, divisés en coupons si on le requiert datés du jour de l'adjudication et portant intérêt de 8 pour cent par an jusqu'à paiement final. Les actes de vente contiendront les clauses de garantie usuelles de non alienando, honoraires d'avocat à 5 pour cent au montant de la vente en cas de procès pour le recouvrement des billets en partie du capital et intérêt. Les bâtisses devront être assurées constamment contre l'incendie jusqu'à parfait paiement des dits billets et les polices d'assurance transférées et livrées aux détenteurs des billets comme garantie additionnelle du paiement des billets. Les acquéreurs assumeront le paiement des taxes dues et exigibles durant l'année 1887 et feront un dépôt de 10 pour cent comptant du montant de l'adjudication au moment de la vente.
Les actes de vente pardevant James Fahey, notaire, aux frais des acquéreurs.
27 mai—27—juin 3 11 18 25 au 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Emplacement de coin pour épicerie,

à l'encoignure des rues Lafayette et Howard, et le cottage adjacent près du dépôt du chemin de fer Valley.

Interdiction de Mme Mary Hart.

Nos. 19,643—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur Bureaux, 17 rue Carondelet—SAMEDI, 25 juin 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 17 mai 1887, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, à savoir:
Deux lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Lafayette, Perilliat, Howard et Freret, plus amplement décrite comme suit, à savoir:
1° Le lot No 1 forme l'encoignure des rues Lafayette, Howard et Perilliat et mesure 21 pieds de face à la rue Lafayette, 21 pieds 6 pouces de face à la rue Perilliat, 126 pieds de profondeur et de face à la rue Howard, et 123 pieds de profondeur sur la ligne de division du lot No 2.
Les améliorations de l'encoignure comprennent une épicerie à un étage avec une bâtisse dans le fond à deux étages et un cottage double à un étage connu par le No 214 rue Howard.
2° Un cottage à un étage No 306 rue Lafayette. Le terrain mesure 17 pieds 9 pouces de face à la rue Lafayette, 16 pieds 6 pouces de face à la rue Perilliat, 118 pieds de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 3, et à peu près 117 pieds sur la ligne qui le divise du lot No 4.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un crédit de un et deux ans, avec intérêt à 8 pour cent par an, à partir du jour de la vente, garanti par privilège de vendeur et toutes les clauses usuelles de garantie. Les acquéreurs assumeront le paiement en sus du prix de leurs enchères toutes les taxes dues et exigible en 1887 et un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de la vente.
Actes de ventes pardevant James Fahey, notaire.
22 mai—22,28—juin 4, 11, 18, 25

Succession de Delia Dullanty, femme décédée de Henry W. Pfeffer.

No 21,081—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau: No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 2 juillet 1887, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Arcade, rue Magazine, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 23 mai 1887, il sera vendu à l'encan, la propriété décrite et après, à savoir:
Un quart d'îlet de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de cette ville, désigné comme îlet No. 42, borné par l'avenue Broadway, les rues Chestnut, Esther et Wall, étant cette portion faisant face aux rues Broadway et Esther, mesurant 120 pieds de face à la rue Esther sur 150 pieds de profondeur et face à la rue Broadway.
Conditions.—$1300 comptant, et la balance à un an de crédit, avec intérêt de 8 pour cent par an, lien de vendeur et toutes les clauses de garanties usuelles. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues durant 1887 et fera un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.
Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Octave Morel, notaire.
25 mai—25, 30—juin 4, 11, 18, 25—juil 2

VENTES A L'ENCAN

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de maison et effets mobiliers.
Tapis, Glaces, Montre et Chaîne, Cuillères, Coutellerie, Porte-Chapeaux, Abat-jour, etc. Comptoir pour ouvrir les huîtres et Armoire pour cigares.

Succession de J. B. Couret, décédé.

A l'encan. Pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur, bureau No 13 rue Carondelet—Le MERCREDI 29 juin 1887 à 10 1/2 A. M. au local 394 rue du Canal, entre les rues Johnson et Prieur, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 20 mai 1887, dossier No. 21,075, pour compte de la succession de John B. Couret, décédé, il sera vendu à l'encan
Tout le contenu de la résidence ci dessus d'après un inventaire enregistré.
Conditions—Comptant avant livraison.
Les meubles peuvent être vus seulement le jour de la vente.
17 juin—17 21 26 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un magasin en briques de valeur et à trois étages, No. 81 rue Front et 80 rue Fulton.

Coin des rues Front et Lafayette.

John T. Moore Jr., vs. Mary Hudson, tutrice naturelle et al.

A l'encan. Pour un partage.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau, No. 13 rue Carondelet—SAMEDI, 25 juin 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasins entre Gravier et Natchez, dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un jugement et ordre de l'Hon. W. T. Houston juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, rendu le 3 mai 1887 et signé le 9 mai 1887, Dossier No. 20,028, dans l'affaire de John T. Moore, Jr. vs Mary Hudson, tutrice naturelle et al. Aussi un autre ordre du même honorable juge ci-dessus, en date du 20 mai 1887, aussi d'un jugement et ordre de l'honorable juge de paroisse de la cour de Franklin paroisse Ste Marie, en date du 14 mai 1887, à l'encan, il sera vendu.
Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Front, Fulton, Poydras et Lafayette, désigné comme lot No 16 et mesure 23 pieds 1 pouce et 3 lignes de face à la rue Fulton, 23 pieds 2 pouces et 4 lignes de face à la rue Front, sur une profondeur de 117 pieds 7 lignes sur la ligne de côté du lot No 15 le plus près de la rue Poydras et une profondeur et façade à la rue Lafayette de 117 pieds 2 pouces et 5 lignes.
Le tout conformément à un plan qui peut être vu à l'emplacement de la vente.
Les améliorations comprennent un magasin et résidence en briques à trois étages anciennement connu comme l'Hôtel des Etrangers, caves, etc.
Conditions—Pour un sept huitième indivise de la propriété comptant en passant le titre.
Pour le reste du huitième indivise, l'acquéreur fournira son billet daté du jour de la vente et payable douze mois après date à son propre ordre, le dit billet portant intérêt à 8 0/0 par an à partir de sa date jusqu'au paiement et avec hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur le huitième d'intérêt vendu dans cette affaire et doit contenir les clauses de non aliénando et toutes les autres clauses de garantie, assurance, honoraires d'avocat, etc.
L'acquéreur assumera en sus de son enchère les taxes dues et exigibles en 1887 et fera un dépôt de 10 pour cent sur les lieux. Acte de vente pardevant Jos. J. Woulfe, notaire, aux frais de l'acquéreur.
22 mai—22 29—juin 5 12 19 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de résidence de valeur No 394 rue Canal,

entre Prieur et Johnson, adjacent aux magnifiques résidences de MM. Jno. T. Gibbons, juge A. Voorhies, Hon. John Fitzpatrick et autres.

Succession de John B. Couret, décédé.

A un long crédit. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureau No. 13 rue Carondelet.—SAMEDI, 25 juin 1887, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Arcade, rue Magazine entre les rues Gravier et Natchez dans le premier district de cette ville en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 20 mai 1887, Dossier No. 21,075, pour le compte de la succession de John B. Couret, décédé, à l'encan il sera vendu
Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent située dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Canal et Prieur, l'Avenue Cleveland, Prieur et Johnson, mesurant ensemble 67 pieds 5 pouces et 6 lignes de face à la rue Canal sur une profondeur de 159 pieds 10 pouces et 3 lignes, entre lignes parallèles au pied américain, conformément à un plan à l'emplacement de la vente.
Les améliorations comprennent cette charmante résidence en bois à deux étages avec mansarde, couverte en ardoises connue par le No 394 rue Canal et est bâtie magnifiquement, bâtie entre Prieur et Johnson, contenant grandes galeries de face et de côté, corridors en haut et en bas, salons à arche avec décorés de cheminées en marbre, salle à manger, cabinet, lieux d'aisances, etc, et deux petites chambres à coucher, chambres à bains garnies de réfrigérateurs, tuyaux dans toute la bâtisse, et toute en bon état, eau de cité, water works, remise écurie, chambres à domestiques, etc, cour pavée dans le fond et sur le côté et de face un grand jardin à fleurs et fruits de grandes et spacieuses dépendances; ces dernières au nouveau niveau dans le voisinage de cette propriété et dans une partie de la ville des plus saines et peut être visitée avec une carte de l'encanteur.
Conditions—Un tiers comptant et le reste à 1 et 2 ans avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de garantie avec le privilège de l'acquéreur de payer comptant au lieu du crédit au taux de 8 pour cent. L'acquéreur assumera en sus les taxes de 1887 et fera un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.
Acte de vente pardevant M. A. Ducros notaire aux frais de l'acquéreur
22 mai—22 29—juin 5 12 19 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un intérêt indivis dans la bâtisse en briques à trois étages, No 150 rue Royale.

Succession de Calvin Porter, décédé.

A l'encan, pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureau No. 13 rue Carondelet—SAMEDI, 9 juillet 1887 à midi à la Bourse d'Encan Arcade rue des Magasins entre les rues Natchez et Gravier dans le Premier District de cette ville, en vertu d'un décret de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C, en date du 4 juin 1887 Dossier No 20,556, pour le compte de la succession de Calvin Porter, décédé, à l'enchère publique il sera vendu.
Le septième (1/7) indivis intérêt d'un terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Royale, Chartres, St Pierre et Conti et mesurant—au pied français—30 pieds de façade rue Royale, sur une profondeur de 125 pieds.
Les améliorations qui s'y trouvent sont une bâtisse en briques à trois étages portant le No 150 de la rue Royale et ayant un corridor et 7 chambres, cuisine à deux étages, 8 chambres, cour et trottoir pavés en pierres plates, entrée pour voiture, hydrant, etc. La propriété se loue $40 par mois.
Conditions—Comptant sur les lieux. L'acquéreur assumant en outre le paiement des taxes de 1887.
L'acte de vente pardevant George C. Preot, notaire aux frais de l'acquéreur.
5 juin—5 12 19 26—3 9 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage en bois à double corps de logis,

258 rue Commune, entre les rues Rocheblave et Dorgenois.

Succession de John Feehan et sa femme.

A l'encan—Pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau, No 13 rue Carondelet.—SAMEDI 18 juin 1887 à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins entre Natchez et Gravier dans le Premier District de cette ville en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C date le 11 mai 1887. Dossier No 20,912, pour le compte de la succession de John Feehan et sa femme, tous deux décédés, il sera vendu à l'encan:
Un lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet No 48, borné par les rues Commune Gravier, Rocheblave et Dorgenois, désigné par le No 19 et mesure 32 pieds 7 lignes de face à la rue Commune 32 pieds 11 pouces et 2 lignes de large dans le fond, sur une profondeur de 120 pieds, toutes plus ou moins.
Les améliorations comprennent **un cottage en bois à double corps de logis**, connu comme le No 258 rue Commune ayant 2 chambres et une cuisine de chaque côté, citerne, etc. loyer $10 par mois, à un îlet seulement de la station des chars de la rue Commune.
Conditions—Comptant en passant les titres. 20 0/0 comptant seront payés sur les lieux. L'acquéreur assumera les taxes de 1887 en outre de l'adjudication.
Acte de vente pardevant Geo. C. Preot notaire, aux frais de l'acquéreur.
15 mai—15 22 29—juin 5 12 18

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maison de résidence en bois, à deux étages, avec porte cochère.

Cleveland Avenue, adjacente à la demeure et au magasin du Dr Lalmant, au coin des rues Gasquet et Claiborne.

Succession de Michael Duffy.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 19,015.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.—G. G. Frerichs, Encanteur—Bureau No. 10 rue Carondelet—SAMEDI, 25 juin 1887, à midi, à la Bourse d'encan de l'Arcade, il sera vendu, à l'enchère publique, conformément à un ordre signé le 16 mai 1887, et à un ordre supplémentaire en date du 20 mai 1887, de l'Hon. F. A. Monroe juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C, rendu dans la susdite affaire, la propriété ci-après décrite, à savoir:—
La maison de résidence en bois à deux étages désignée par le No 109 rue Gasquet, dans le carré d'îlet borné par les rues Canal, Gasquet aujourd'hui Avenue Cleveland, Claiborne et Robertson. Ledit terrain mesure 25 pieds 6 pouces et 94/00 d'une ligne de façade rue Gasquet aujourd'hui Cleveland Avenue sur 106 pieds 6 90/100 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, passages et privilèges y appartenant. Sa situation centrale et admirable la rend convenable comme résidence ou pour le commerce à cause de sa proximité au marché Claiborne, aux écoles, églises, chemins de fer urbains.
Conditions—1/2 ou le tout comptant, à l'option de l'acquéreur, la portion à crédit de un et de deux ans, payable en billets spécialement garantis par lien du vendeur portant intérêt au taux de 8 pour cent par an à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès. Les améliorations devront être assurées et la police transférée. L'acquéreur assumera le paiement des taxes dues et exigibles en 1887 en sus du prix de l'adjudication.
L'acte de vente pardevant MM. Woulfe & Rouen, notaires, aux frais de l'acquéreur.
24 mai—24,28—juin 4,11,18,25

VENTES A L'ENCAN

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Cinquième District.

Lot de terre vacant rue Vallette.

Succession de Frank Silva.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division C—No 15,459.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No. 18 rue Bourbon—SAMEDI, 9 juillet 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe juge de la dite Cour, en date du 1er juin 1887, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir—
Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'îlet No 80 borné par les rues Vallette, Chestnut, Alix et Eliza, mesurant 31 pieds 7 pouces de face à la rue Vallette, sur 137 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.
Conditions—Comptant.
Acte de vente pardevant W. H. Seymour, notaire, aux frais de l'acquéreur.
Un dépôt de 10 0/0 comptant sera requis sur les lieux pour lier la vente.
4 juin—4 11 18 25—2 9 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Contenu d'une grocerie de détail coin des rues Jackson et Howard.

Successions de Patrick, Michael et John Sullivan

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D—No 20,753.

PAR B. ONORATO, Encanteur, bureau 18 rue Bourbon—SAMEDI 18 juin 1887, à 2 heures p. m., sur les lieux coin des rues Jackson et Howard, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite cour daté du 13 mai 1887, je procéderai à la vente du contenu de la dite grocerie de détail, comprenant vins, liqueurs, conserves en boîtes, installations, etc., d'après un inventaire enliassé.
Conditions—Comptant sur les lieux.
4 juin—4 11 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Premier District.

Succession de George Coats.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C—No 6,912

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureau No 18 rue Bourbon—SAMEDI 18 juin 1887 à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre Gravier et Natchez en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite Cour, en date du 17 mai 1887 je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir—
Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet numéro 19 borné par les rues Liberté, Howard, Terpsichore et Félicité désigné par le No 5 sur un plan dressé par C. A. Hedin voyer et mesurant conformément au dit plan 32 pieds de face à la rue Liberté sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un et deux ans de crédit avec billets d'acquéreur portant intérêt à raison de 8 pour cent à partir du jour de la vente jusqu'au paiement final et garanti par hypothèque spéciale, privilège et lien de vendeur. L'acte portera toutes les clauses usuelles de garantie, de 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de poursuite au dit acte pour en forcer la collection. Les améliorations devront être assurées et la police transférée. Acte de vente pardevant Benj. Ory, notaire aux frais des acquéreurs. Les acquéreurs paieront en sus du prix de leur adjudication les taxes dues et exigibles en 1887. Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.
18 mai—18 21 28—4 11 18 juin

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Quatrième District, sur la rue Carondelet, entre Harmonie et Plaisance.

Succession de Nicolo Migliore.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 18,885

PAR B. ONORATO encanteur—Bureau No 18 rue Bourbon—SAMEDI 18 juin 1887 à midi, à la Bourse d'Encan Arcade rue des Magasins entre Gravier et Natchez, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies juge de la dite Cour en date du 10 mai 1887 je procéderai à la vente de tous les droits, titres et intérêts du défunt étant 27/32 dans la propriété ci-après décrite, à savoir—
Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses, dépendances et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Baronne, Harmonie et Plaisance. Le lot fait partie du lot original No 5 et commence à une distance de 49 pieds 6 pouces de l'encoignure des rues Carondelet et Plaisance, mesure 45 pieds 9 pouces de face à la rue Carondelet sur une profondeur de 150 pieds 11 pouces sur la ligne du côté le plus près de la rue Plaisance, puis à un angle droit sur une ligne s'étendant vers la rue Harmonie 63 pieds 12 pouces et 4 lignes, puis à un angle droit s'étendant parallèle avec la rue Carondelet et vers la rue Plaisance 17 pieds 3 pouces et 3 lignes, puis à un angle droit sur une ligne s'étendant parallèle avec la rue Harmonie 135 pieds 4 pouces, à la rue Carondelet jusqu'à l'endroit où il commence et la dite portion de terre étant une portion du lot original No 5 et une partie des lots Nos 6.
Conditions—Comptant.
Acte de vente pardevant Benj. Ory notaire aux frais de l'acquéreur.
L'acquéreur paiera en sus du prix de son adjudication les taxes dues et exigibles en 1887. Un dépôt au comptant de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.
18 mai—18 21 28 juin 4 11 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le 1me District.

Coin des rues Jackson et Howard.
Succession de Patrick, Michael et John Sullivan.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division "D"—No 20,753.
VENTE A L'ENCAN

PAR B. ONORATO Encanteur, Bureau No 18 rue Bourbon—SAMEDI 18 juin 1887 à midi à la Bourse d'Encan Arcade rue Magasins, entre Gravier et Natchez, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor juge de la dite Cour, en date du 13 mai 1887 je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir—
Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Liberty, Jackson, Howard et Josephine, formant l'encoignure des rues Jackson et Howard, mesure au pied américain, 27 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la rue Jackson sur une profondeur de 100 pieds et de face à la rue Howard entre lignes égales et parallèles.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à 1 et 2 ans de crédit avec billets d'acquéreur portant intérêt à raison de 8 pour cent à partir du jour de la vente jusqu'au paiement final, et garanti par hypothèque spéciale, privilège et lien de vendeur. L'acte portera toutes les clauses usuelles de garantie de 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de poursuite au dit acte pour en forcer la collection. Les améliorations devront être assurées et la police transférée. Acte de vente pardevant Benj. Ory notaire aux frais des acquéreurs. Les acquéreurs paieront en sus du prix de leur adjudication les taxes dues et exigibles en 1887. Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.
14 mai—14, 21, 28 mai, 4, 11, 18 juin.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété charmante dans le Sixième District.

Succession d'Eliza Le Blanc, veuve d'Ambrose Grabert.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B—No 18,780

PAR B. ONORATO encanteur—Bureau No 18 rue Bourbon—SAMEDI 18 juin 1887 à midi, à la Bourse d'Encan Arcade rue Magasins entre Gravier et Natchez et en vertu d'un ordre de l'Hon. W. T. Houston juge de la dite cour en date du 9 mai 1887, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir—
1° Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le faubourg Grand Bouligny, Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Levée, Jersey, Valence et Bordeaux, désignés par les Nos 8 et 9 sur un plan déposé à l'étude de T. O. Stark, notaire, et mesurant chacun 21 pieds de face à la rue Valence sur une profondeur de 150 pieds, entre lignes parallèles.
2° Un certain lot de terre avec améliorations qui s'y trouvent situé dans le sixième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Levée, Bordeaux, Valence et Jersey désigné par la lettre A, sur un plan de A. G. Blanchard en date du 23 avril, 1874, la dite portion de terre ci-dessus conformément au dit plan 44 pieds 4 2/3 pouces de face sur la ligne de séparation dans le fond des lots 23 et 24, 50 pieds de face sur la ligne de séparation vers la rue Jersey et 50 pieds sur la ligne de séparation vers la rue Levée et 44 pieds 2 pouces sur la ligne de séparation vers la rue Bordeaux, la dite portion de terre étant composée avec la partie du fond des lots désignés par les Nos 12 et 13 sur un plan de R. C. Moelhausen. Le tout de la propriété ci-dessus décrite doit être vendu ensemble.
Conditions—Comptant.
Acte de vente pardevant E. Commagère, notaire aux frais de l'acquéreur.
Les acquéreurs paieront en sus du prix de leur adjudication les taxes dues et exigibles en 1887.
Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.
14 mai—14 21 28—juin 4, 11, 18

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés améliorées dans le Premier et Quatrième Districts.

Succession de Jules Victor.

No. 21,134—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNER—Nicholas J. Hoey, Encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 9 juillet 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, en vertu d'un ordre de l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 4 juin 1887, il sera vendu à l'encan, la propriété décrite ci-après, à savoir:—
1° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Lafayette, Cypress, Rouan et Prieur, 35 pieds de face à la rue Lafayette sur une profondeur à travers le dit îlet de 55 pieds, plus ou moins. Les améliorations qui s'y trouvent étant un cottage à un étage connu comme le No 462 rue Lafayette.
2° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues St André, Félicité, Franklin et Liberté, désigné comme lot No 18 et formant le coin des rues St André et Liberté, mesurant 30 pieds 5 pouces et 6 lignes de face à la rue St André sur 81 pieds 10 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue Franklin et 90 pieds de profondeur et face à la rue Liberté sur 32 pieds 4 pouces et 7 lignes de large dans le fond. Les améliorations comprennent la bâtisse double en bois à un étage No 505 rue St André.
Conditions de la vente.—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance à un crédit de un et deux ans du jour de la vente, avec intérêt de 8 pour cent par an, lien du vendeur et toutes les clauses de garantie usuelles.
Les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes dues et exigibles durant cette année 1887 et déposeront 10 pour cent comptant au moment de la vente.
Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Benjamin Ory, notaire.
8 juin—18,25—juil 2,9

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON.

Propriété de résidence de choix.

Résidence en bois, confortable, à deux étages, coin de l'Avenue St-Charles et de la rue Quatrième.

Succession de John M. Kennard.

No 21,090—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division "C".

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—Albert Paul, Encanteur—Bureau No 5 rue Carondelet—SAMEDI, 2 juillet 1887, à midi à la Bourse d'encan Arcade, rue Magasins, près Gravier en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la cour civile de district pour la paroisse d'Orleans en date du 30 mai 1887, il sera vendu à l'encan,
Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies et privilèges qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues St Charles, Quatrième, Carondelet et Troisième désigné comme lots Nos. 11 et 12 conformément à un plan de C. A. Hedin, en date du 6 avril 1849. Le lot No. 11 forme l'encoignure des rues St Charles et Quatrième et mesure 31 pieds 9 pouces de face à la rue St Charles sur une profondeur de 120 pieds et de face à la rue Quatrième; le lot No 12 touche au lot ci-dessus et mesure 31 pieds 9 pouces de face à la rue St-Charles sur une profondeur de 120 pieds.
Les améliorations comprennent une grande et attrayante résidence en bois à deux étages, connue comme No 641 rue St. Charles, confortablement subdivisée en grands salons, bibliothèque, salle à manger, cabinet, lieux d'aisance, cuisine, etc. sur le rez-de-chaussée, de splendides chambres à coucher bien aérées, chambres à bains, etc. sur le premier étage et dépendances, caves, etc., située dans un des plus beaux quartiers sur cette avenue populaire et entourée des maisons élégantes de MM. Jesse K. Bell, A. C. Hutchinson, J. D. Rouse et autres.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste en versements égaux à un ou deux ans de crédit en billets garantis par hypothèque et privilège de vendeur portant intérêt au taux de 8 pour cent par an à partir du jour de la vente jusqu'au paiement final. Les améliorations devront être assurées et la police transférée au vendeur ensemble avec les clauses usuelles de garantie.
Acte de vente pardevant Charles T. Soniat, notaire aux frais de l'acquéreur.
Dix pour cent comptant au moment de la vente.
31 mai—31—juin 4 11 18 25—juillet 2

ANNONCE JUDICIAIRE

LA MAISON FORESTIER, Au coin des rues Esplanade et White.

Succession de Mme A. L. Gabiel, épouse de E. Forestier.

No 11,821. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—Albert Paul, encanteur—Bureau No 5 rue Carondelet—SAMEDI 25 mai 1887 à midi, à la Bourse d'Encan Arcade rue Magazine près Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 26 mars 1887 il sera vendu à l'encan
Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, passages, privilèges, etc., y appartenant, situés dans le 3ème district de cette ville dans le carré d'îlet borné par les rues Esplanade, Lepage, White, Septième et Washington, mesurant 182 pieds 4 pouces et 5 lignes de façade rue Esplanade 253 pieds 1 pouce et 6 lignes de profondeur et de façade rue White 173 pieds 1 ligne à arrière faisant face à la rue Lepage et 310 pieds 10 pouces et 6 lignes de profondeur du côté de la rue Septième et se composant des terrains de 3 à 14 inclusivement d'après un plan de E. Pilié, daté du 26 mars 1881 et annexé à un acte de vente du 20 mai 1881 pardevant E. Grima, notaire.
Les améliorations comprennent la résidence à deux étages connue comme la demeure de M. Forestier.
Conditions—1/4 ou plus comptant, le reste à 1, 2 et 3 ans de crédit, en billets portant intérêt de 7 pour cent par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, garantis par hypothèque sur la propriété vendue. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de la présente année, et 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour le recouvrement des billets, qui seront garantis par hypothèque. Les améliorations seront assurées contre la perte par l'incendie pas moins que le montant des billets et la police transférée au vendeur ou aux futurs détenteurs des billets.
L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Theodore Guyol notaire. Dix pour cent de dépôt au moment de l'adjudication.
24 mai—24 28 juin 4 11 18 25

PAR STEPHEN J. DERBES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente pour effectuer un partage de propriétés de valeur dans le Troisième District.

Spécialement situés, excellent voisinage.

Mlle F. Louise Andry vs. Mme E. L. Nunez et als.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D—No 20,975.

—Aussi—

Succession de Claude V. Andry.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D—No 6809

PAR STEPHEN J. DERBES, encanteur, Bureau No 14 rue des Chartres—SAMEDI 2 juillet 1887, à la Bourse d'encan Arcade, en vertu d'un jugement en partage rendu le 16 mai 1887 par l'Hon. W. T. Houston dans la première affaire ci-dessus et aussi en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor juge de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D, No 6809, en date du 25 mai 1887 dans l'affaire de la succession de Claude V. Andry, il sera vendu—
Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Robertson, Claiborne, Kerlerec et Columbus, désignés comme les lots B et [illegible] [illegible].
[illegible]
Conditions—Un tiers ou le tout comptant au gré de l'acquéreur, le reste à un et deux ans de crédit avec 8 pour cent d'intérêt, et toutes les clauses usuelles de garantie, l'assurance, honoraires d'avocat. L'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1887 et de faire un dépôt de 10 pour cent pour lier la vente.
Acte de vente pardevant F. A. Bakewell, notaire aux frais de l'acquéreur.
29 mai—29—5 12 19 26 juin—2 juil.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 21,252—Division C—F. A. Kraft vs. ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire F. A. Kraft soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit convoquée et ait lieu pardevant Paul Bensch, notaire en cette ville, le 20me jour de juin 1887 à 11 heures du matin dans le but de délibérer sur la remise des biens et effets du pétitionnaire, ainsi qu'il est dit dans la dite pétition, d'élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourront leur être soumises, et en attendant, que toutes les procédures judiciaires contre la personne ainsi que contre les biens du dit pétitionnaire soient suspendues et que J. D. H. R. Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 18 mai 1887.
(Signé) F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
19 mai—4f en 30 jrs.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Lazarus Levy vs. ses créanciers, No. 21,404—Division D—Ordre de Cour—Qu'une cession des biens du pétitionnaire, Lazarus Levy, soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Benjamin Ory, notaire en cette ville, le MARDI 5me jour de juillet 1887, à 11 heures a. m. dans le but de délibérer sur les affaires du pétitionnaire, d'élire un syndic et de voter sur toutes autres affaires qui pourront leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du pétitionnaire soient suspendues, et que Wynne Rogers, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 1er juin 1887.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
3 juin—3f en 15j

MASTER'S SALE

John A. Morris vs M. et Mme P. E. Bruslatour.

A LA COUR DE CIRCUIT DES ETATS-Unis pour le District Est de la Louisiane No 11,563—Chancellerie—En vertu et conformément à un jugement rendu le 13 mai 1887, moi, soussigné Special Master, je procéderai à la vente à l'encan au pied de l'entrée principale de la Douane, rue du Canal, en cette ville, SAMEDI, 2 juillet 1887 à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent situé dans le Deuxième District de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Toulouse, Royale, Chartres et St Louis mesurant, au pied français, 60 pieds de face à la dite rue Royale sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles; la dite propriété étant bornée sur le côté vers la rue St. Louis par la propriété anciennement connue comme l'Hôtel St Louis et maintenant Hôtel Royal, laquelle dite propriété appartient à la dite Mme P. E. Bruslatour par achat de B. D. Norca par acte passé pardevant Omer Villeré, notaire, le 4 mai 1882.
Conditions—Comptant sur les lieux.
E. SAROURIN, Special Master.
31 mai—31 juin 8 15 22 29 juil 2

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Antonio Tamporello vs. ses créanciers—No 21,318—Division E—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Antonio Tamporello soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des créanciers soit convoquée et tenue pardevant Benjamin Ory, notaire en cette ville, le LUNDI 27me jour de juin 1887, à 11 heures a. m., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire et d'élire un syndic et de voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les propriétés du dit pétitionnaire soient suspendues, et que Joseph Leubard Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents, et que le Shérif Civil de la paroisse d'Orléans prenne possession du stock ce dessus abandonné.
Nouvelle-Orléans, 25 mai 1887.
(Signé) ALBERT VOORHIES, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
27 mai—3f. en 30j.

L'Abeille de la [illegible]

Bureaux : No 73 [illegible]

NOUVELLE[illegible]

VENDREDI 17 [illegible]

VAPE[illegible]

COMPAGNIE [illegible]

TRANSAT[illegible]

Entre New York [illegible]

LA BRETAGNE
LA BOURGOGNE
LA GASCOGNE

LIGNE [illegible] POUR NEW YORK

KNICKERBOCKER
LOUISIANA

ASSURANCE PARC [illegible]

Ligne régulière du [illegible]

ANSON [illegible]

Ligne Commerciale [illegible] le Havre [illegible]

MANDEVILLE [illegible]

Le Steamer N[illegible]

CHEMINS [illegible]

LOUISVILLE, N[illegible]

TEXAS [illegible]

Route du Sud de [illegible] du Texas et de [illegible]

FEUILL[illegible]

No 21

LE SE[illegible]

La Roch[illegible]

PAUL SA[illegible]

entendre les paroles [illegible] sait en ce moment [illegible]
Le témoin [illegible] mouvementée, [illegible] claré, à voir [illegible] me, mais le cavalier [illegible] cheval qui [illegible] sauta en selle, et [illegible] vitesse de sa [illegible]
Le paysan qui [illegible] théâtre du combat, [illegible] visage du gentilhomme [illegible] une violente colère [illegible]
Cet homme [illegible] jeta quelques [illegible]
— Prends ce [illegible] terrer décemment, et [illegible] toi. A ces mots, il [illegible] travers champs, et [illegible]
Le paysan vint à [illegible] du renfort, rapporta [illegible] sue à la [illegible] le lendemain en [illegible]